

Jeux et enjeux de mot : cas de l'adjectif « durable »

Frank PERVANÇON

Umr Inpl(Ensaia)-Inra
Agronomie et environnement
2, avenue de la Forêt de Haye
BP 172
54505 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex
France

André BLOUET

Inra-Sad
Domaine du Joly
BP 29
88501 Mirecourt Cedex
France

Un mot pris isolément peut avoir plusieurs sens. Si on lui ajoute un adjectif, la diversité sémantique est alors accrue. Actuellement, « durable » est un adjectif largement employé dans des contextes très variés (articles scientifiques, discours techniques, débats politiques et même messages publicitaires). Il s'agit ici d'éclairer les divers sens et usages de ce qualificatif et des expressions qui lui sont associées (notamment « développement durable ») afin de clarifier les débats scientifiques, techniques et politiques.



Pollinisation de vanille. Madagascar (Mananara, côte nord-est).
Vanilla pollination. Madagascar (Mananara, north-east coast).
Photo B. Locatelli.

RÉSUMÉ

JEUX ET ENJEUX DE MOT : CAS DE L'ADJECTIF « DURABLE »

La qualification de mots connus du grand public, à l'aide d'adjectifs au sens plus ou moins explicite, est de plus en plus fréquente. La conséquence de cette qualification est que les expressions ainsi formées prennent un nouveau sens, parfois très différent du sens initial de chacun des mots pris séparément. Le mot « développement » fait partie de ces nombreux noms désormais qualifiés et, parmi tous les épithètes utilisés, il en est un qui connaît une utilisation de plus en plus répandue : l'adjectif « durable ». L'expression « développement durable » née de l'association de ces deux mots revêt un sens variable, selon les auteurs et les contextes d'utilisation. Le présent article détaille, donc, les sens connus et cachés de l'adjectif « durable » grâce à une description de l'origine sémantique et de la structure linguistique de ce mot. Ensuite, les divers sens et usages de l'expression « développement durable » sont précisés. Enfin, le mot « durabilité », forme substantivée de l'adjectif « durable », est détaillé car il éclaire les limites d'utilisation de l'adjectif « durable ». La durabilité offre des moyens de clarifier les débats scientifiques, techniques et politiques, pour dépasser les contradictions du développement et articuler les préoccupations sociales et économiques avec les préoccupations environnementales. Deux conclusions s'imposent, l'une sur l'attention particulière qu'il faut apporter aux expressions qui utilisent l'adjectif « durable », et l'autre sur la nécessité d'inventer et de développer des outils d'évaluation de la durabilité, notamment des indicateurs.

Mots-clés : l'adjectif « durable », développement durable, durabilité.

ABSTRACT

WHAT'S IN A NAME ? PLAYING ON THE MEANING OF "SUSTAINABLE"

The habit of qualifying everyday words by means of adjectives with more or less explicit meanings seems to have been developing rapidly over the last few years. One result of this is that the expressions thus formed take on new meanings that are sometimes very different from the initial meanings of each word taken separately. The word "development" is one example, and of all the epithets used to qualify it, the adjective "sustainable" has been spreading most rapidly. The expression "sustainable development" which is formed from the two words takes on different meanings depending on authors and contexts. This article first describes the familiar and hidden meanings of the adjective "sustainable", through a description of its semantic origin and linguistic structure. We then look at the various meanings and uses of the phrase "sustainable development". Finally, we describe the word "sustainability", the noun form derived from the adjective "sustainable", because it sheds light on the limitations of the various ways in which the adjective is used. Sustainability contains meanings that are used to clarify scientific, technical and political debates, to resolve the contradictions of development and to link social and economic preoccupations with environmental concerns. Two conclusions need to be drawn here: we have to be very attentive to expressions that include the adjective "sustainable", and we need to invent and develop tools, such as indicators in particular, to assess sustainability.

Keywords: the adjective "sustainable", sustainable development, sustainability.

RESUMEN

JUEGOS E IMPORTANCIA DE LAS PALABRAS: EL CASO DEL ADJETIVO "SOSTENIBLE"

La calificación de sustantivos de uso común, mediante adjetivos con un sentido más o menos explícito, parece desarrollarse desde hace varios años. La consecuencia de esta calificación es que las expresiones así formadas toman un nuevo sentido, a veces muy diferente del sentido inicial de cada una de las palabras tomadas separadamente. La palabra "desarrollo" forma parte de estas palabras calificadas y, entre todos los epítetos utilizados, hay uno que experimenta una utilización creciente: el adjetivo "sostenible". La expresión "desarrollo sostenible", nacida de la asociación de estas dos palabras, tiene un sentido variable según los autores y los contextos de utilización. El presente artículo enumera los sentidos conocidos y ocultos del adjetivo "sostenible" gracias a una descripción del origen semántico y la estructura lingüística de esta palabra. A continuación, se precisan los distintos sentidos y usos de la expresión "desarrollo sostenible". Por último, se analiza la palabra "sostenibilidad", forma sustantivada del adjetivo "sostenible", que aclara los límites de las formas de utilización del adjetivo "sostenible". La sostenibilidad proporciona los medios para clarificar los debates científicos, técnicos y políticos por lo que los protagonistas comienzan a utilizar la sostenibilidad para superar las contradicciones del desarrollo y articular las preocupaciones sociales y económicas con las preocupaciones medioambientales. Se pueden extraer dos conclusiones: la primera, que hay que prestar una atención especial a las expresiones que utilizan el adjetivo "sostenible"; la segunda, la necesidad de inventar y desarrollar instrumentos de evaluación de la sostenibilidad y, particularmente, de los indicadores.

Palabras clave: el adjetivo "sostenible", desarrollo sostenible, sostenibilidad.

Introduction

Aujourd'hui, des noms communs dont le sens est précisé clairement dans le dictionnaire, sont qualifiés par de nombreux épithètes, et les groupes de mots ainsi formés prennent un nouveau sens, parfois très différent du sens initial de chacun des mots pris séparément. C'est le cas du mot « développement », utilisé très fréquemment dans les discours politiques, scientifiques ou techniques. Plusieurs auteurs se sont ainsi penchés sur la définition des nouvelles expressions nées de l'adjonction d'épithètes à ce mot (BRODHAG, 2001) et de nombreuses définitions se trouvent sur Internet. Parmi tous les épithètes utilisés, l'adjectif « durable » connaît une utilisation exponentielle. Ce terme contenu dans de très nombreuses expressions, parmi lesquelles le très connu « développement durable », voit son sens varier

selon les auteurs et les contextes d'utilisation (VAILLANCOURT, 1998). Il nous semble donc intéressant de détailler les sens connus et cachés de cet adjectif. Nous nous proposons de décrire rapidement l'origine de ce mot. Ensuite, les divers sens et usages de l'expression « développement durable » seront précisés. Enfin, nous expliciterons le mot « durabilité », forme substantivée de l'adjectif « durable », pour en éclairer les limites, et pour clarifier les débats scientifiques, techniques et politiques.

¹ <http://www.culture.fr/culture/dglf/> (base « Critér »).

Sémantique et linguistique de « durable »

Le dictionnaire définit l'adjectif « durable » ainsi : « de nature à durer longtemps ». Ses synonymes sont « constant », « permanent », « stable » pour un monument ou une situation, « viable » pour une entreprise, par exemple, ou enfin « profond », « vif », « solide », « vivace », « persistant » ou « tenace » pour ce qui touche aux sentiments, au souvenir, ou encore aux préjugés (Le Petit Robert, 2001). Hormis les synonymes de « durable » qui traitent de psychologie, il est intéressant de détailler les autres adjectifs techniques ou politiques et les noms communs qui en découlent. Les termes que nous détaillons n'ont pour le moment pas fait l'objet de définitions officielles en France de la part de la Commission générale de terminologie et de néologie¹.



Paysage illustrant la diversité d'usage d'un même lieu : verger et élevage en premier plan, champ cultivé et ville en deuxième plan, montagne en dernier plan. Meurthe-et-Moselle, France.

Landscape illustrating diverse uses of the same space: an orchard and livestock breeding in the foreground, a cropfield and town in the centre and mountains in the background. Meurthe-et-Moselle, France.

Photo A. Blouet.



Exemple d'articulation entre deux fonctions pour un même espace – production et tourisme – et entre modernité et tradition : atterrissage d'un parapente au milieu d'un élevage de vaches de race vosgienne. Vosges, France.

Example of the links between two functions occupying the same area – production and tourism – and between modernity and tradition: landing a paraglider near a herd of Vosges cattle on a livestock farm. Vosges, France.

Photo A. Blouet.



Érosion d'un champ cultivé sans couvert hivernal. Meurthe-et-Moselle, France.

Erosion in a cropfield with no winter cover crop. Meurthe-et-Moselle, France.

Photo A. Blouet.

Adjectifs

Cette partie traite du sens et du rôle de l'adjectif « durable » et de ses synonymes.

Du sens

L'usage de « soutenable », comme synonyme de « durable », par les scientifiques, les politiques et les acteurs du développement est lié à un anglicisme : il s'agit de traduire directement l'anglais « *sustainable* » en utilisant la même racine étymologique « *sustinere* » qui a donné en anglais « *to sustain* » et en français « soutenir » (encadrés 1 et 2). Cependant, le sens courant actuel du mot « soutenable » n'a rien à voir avec « durable », puisque la défini-

tion en est : « qui peut être soutenu par des raisons plausibles ; supportable », avec « défendable » comme synonyme (Le Petit Robert, 2001). La notion de durée n'apparaît plus, mais cette utilisation permet d'éviter une confusion entre le sens courant du mot « durable » et son sens didac-

« Viable » qualifie ce « qui est apte à vivre » ou « qui présente les conditions nécessaires pour durer, se développer » (Le Petit Robert, 2001). « Pérenne » signifie « qui dure longtemps, ou depuis longtemps » (Le Petit Robert, 2001). Il s'agit de nuances et, en pratique, l'ensemble de ces adjectifs est susceptible d'être utilisé comme synonyme de « durable » (encadrés 1 et 3).

Pour qualifier

Les adjectifs ne peuvent exister sans substantif à qualifier. Analyser cette qualification est important pour comprendre la création de nouvelles expressions ou syntagmes. L'adjectif « durable » joue typiquement le rôle de créateur de syntagme en qualifiant le substantif « développement ». L'expression « développement durable » possède un sens nouveau et

élargi par rapport à chacun des deux termes pris isolément (encadrés 1 et 4). Ainsi, « développement pérenne » ne peut remplacer « développement durable » sans perte de sens. En revanche, certains auteurs utilisent l'expression « développement soutenable » (encadré 1) qui est son synonyme exact (BRODHAG, 1999 ; VAILLANCOURT, 1998).

L'expression « développement viable » ne devrait pas être utilisée car elle signifie littéralement : « développement qui peut se développer ». Il s'agit d'une redondance liée à la traduction de l'anglais « *sustainable* » par son sens français « viable » (Robert & Collins, 1995).

D'autres syntagmes ont émergé récemment, qui découlent du précédent. L'exemple le plus connu est « agriculture durable ». Or il n'est pas aisé de comprendre si l'utilisateur de l'adjectif « durable » le prend dans sa dimension syntagmatique, ou uniquement descriptive. Seul le contexte ou une définition claire permet de clarifier le sens des expressions utilisées. Ne serait-il pas judicieux d'éviter l'usage des adjectifs, pour préférer celui des substantifs, moins ambigus ?

Encadré 1

VOCABULAIRE SYNONYME DES MOTS « DURABILITÉ » ET « DURABLE » EN ANGLAIS, EN FRANÇAIS ET EN ALLEMAND

Pour l'adjectif « durable », on trouvera comme synonyme « soutenable » en français (HARRIBEY, 1997), en anglais « *sustainable* » ou « *stainable* » (par exemple : « *stainable farming systems* » in TELLARINI, CAPORALI, 2000). Quelques termes peuvent être pris comme synonyme de « durabilité » après traduction de l'anglais : « soutenabilité », néologisme régulièrement utilisé, issu de l'anglais « *sustainability* », « soutenance » issu de l'anglais « *sustenance* » (LOWOLAFE, DUNG, 2000), ou « concentricité » issu de « *concentricity* » (MITCHELL, 2000), mais ces mots ne sont pour le moment pas utilisés en français. Notons que le terme allemand est « *Nachhaltigkeit* » (BOSSHARD, 2000). Dans le Harraps Weis Mattutat (1995), « *Nachhaltigkeit* » se traduit par « persistance, constance, efficacité ». Ce mot ne se trouve cependant pas dans le dictionnaire allemand/français Harraps Universal (1999). En anglais courant, « *sustainable development* » signifie « taux de croissance envisageable » ; cette expression est empruntée seulement au champ économique. Il y a donc un décalage entre l'usage courant de cette expression et sa traduction politique. En français, « développement durable » a pour synonyme « développement viable », « développement soutenable » et « écodéveloppement » qui est un concept français initialement traduit par « *environmentally sound development* » puis par « *sustainable development* » (VAILLANCOURT, 1998).

Substantifs

« Durabilité » a un sens didactique, « caractère de ce qui est durable », et un sens courant emprunté au champ juridique : « temps d'utilisation (d'un bien) ou de validité (d'un droit) » (Le Petit Robert, 2001). « Durabilité », s'il est connu intuitivement, a donc un champ d'application restreint dans le langage courant. « Soutenabilité » est un néologisme utilisé comme synonyme de « durabilité », dans son sens didactique. C'est la traduction littérale du néologisme anglais « *sustainability* », absent des dictionnaires Robert & Collins (1998) ou Harraps Standard (1996).

Un mot nouveau apparaît dans le langage pour identifier un nouveau concept. Un frein sémantique tend à empêcher cette création si la forme nouvelle n'apporte pas un contenu différent, ou une précision inexistant dans le concept initial. « Vivabilité », néologisme parfois rencontré, ne devrait pas être utilisé et il faudrait lui préférer « viabilité » pour éviter les mésusages. « Pérennité » et « viabilité » sont d'usage courant pour caractériser ce qui peut durer ou se développer et peuvent être confondus par des locuteurs francophones avec « durabilité » car ils recouvrent approximativement un même concept. Cependant, ils sont rarement utilisés dans les textes techniques, scientifiques ou politiques, où les mots « soutenabilité » et « durabilité » sont préférés. C'est donc que ceux-ci recouvrent un concept nouveau, inaccessible avec « pérennité » ou « viabilité ». Faute de définition, « soutenabilité » et « durabilité » peuvent être utilisés de façon très différente. Le risque de confusion sémantique est donc bien réel.

Dans la suite du texte, nous nous attacherons à préciser les usages du mot « durable », à travers l'expression « développement durable » et la notion de « durabilité ».



Plaine cultivée. Espagne (Andalousie).
Agricultural lowlands. Spain (Andalusia).
Photo B. Locatelli.

Encadré 2

LA FORESTERIE FRANÇAISE À L'ORIGINE DU MOT « SOUTENABLE » ?

L'expression « développement soutenable » est issue de l'anglais « *sustainable development* » et elle est considérée comme synonyme de « développement durable » (BRODHAG, 1999).

Cependant, le mot anglais « *sustainable* » proviendrait du verbe français « soutenir » et donc l'expression « développement soutenable » serait tout à fait justifiée en français. Il s'agirait même d'un retour aux sources. En effet, d'après la lecture de l'ordonnance de Brunoy, décidée en 1346 par Philippe VI de Valois : « Les Maîtres des Forêts enquereront et visiteront toutes les forêts et bois qui y sont et feront les ventes qui y sont à faire eu regard à ce que les dites forêts se puissent perpétuellement soutenir en bon état. » (sur http://www.boisforet.info/bfi2/o2_doc/1_boisfo_22.asp). Une analyse historique sur le site de La Documentation forestière (<http://www.sylviculture.com/documents/histoire.php3>) souligne « la force de l'adverbe "perpétuellement", bien supérieure à celle de l'adjectif "durable", si souvent employé aujourd'hui, et aussi l'utilisation, pour la première fois peut-être en matière forestière, du verbe "soutenir", d'où découle la notion de rendement soutenu ». Cette notion de rendement soutenu (« *sustainable yield* » en anglais) traduit la nécessité d'entretenir des potentialités du milieu pour les futures productions et de maintenir des ressources en eau (ANDERSSON *et al.*, 2000) afin d'assurer une utilisation du bois qui permette, selon sa vitesse de croissance, de satisfaire la demande en source d'énergie et en bois d'œuvre.

L'ordonnance est citée en partie par Jean Glavany, ancien ministre français de l'Agriculture, dans son intervention à l'Assemblée nationale sur la Loi d'orientation sur la forêt, le 7 juin 2000.



Fermeture du paysage : la forêt gagne sur les prés. Vosges, France. *Landscape closure : woodland encroaching on pasture. Vosges, France.*
Photo A. Blouet.

Encadré 3

OCCURRENCE DE L'EXPRESSION « DÉVELOPPEMENT DURABLE » ET DE SES SYNONYMES

On trouve sur Internet (moteur de recherche « Google », visité en juillet 2002) 357 occurrences de l'expression « développement pérenne », 2 480 pour « développement constant », 1 330 pour « développement viable », 3 860 pour « développement soutenable » et 158 000 pour « développement durable ». Dans l'Encyclopædia Universalis, le mot « durable » a 219 occurrences, dans des articles traitant principalement de développement, d'agriculture, d'aide économique, de pauvreté et d'exclusion, de pollution, de principe de précaution et de biodiversité. De nombreux articles le contiennent dans un sens courant. Le mot « soutenable » a 26 occurrences se rattachant à des articles très divers en raison des différents sens que ce mot peut recouvrir et des noms qu'il qualifie. La diffusion de l'expression « développement pérenne » devrait augmenter dans les mois à venir, suite au lancement par le gouvernement français d'un plan d'action « pour un développement pérenne de l'agriculture et de l'agroalimentaire et pour la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne », en janvier 2002.

« Durable » et « développement »

L'adjectif « durable » qualifie de nombreux substantifs créant des syntagmes aussi variés que « agriculture durable », « tourisme durable », « ville durable », etc. Nous retenons ici l'expression « développement durable » car elle concerne une multitude d'acteurs. L'origine et le sens de cette expression sont rappelés rapidement (encadré 4), et il semble intéressant de détailler davantage les utilisations du concept et ses appropriations par les acteurs sociaux.

Une préoccupation cantonnée à l'environnement

Ignacy Sachs, promoteur de l'écodéveloppement, donne un contenu large au développement durable mais, pour la plupart de ses utilisateurs, sa signification se limite à des conditions écologiques à respecter (VAILLANCOURT, 1998). Pour Jacques Weber, économiste au Cirad, « il semble que le développement durable soit compris comme la nécessité soit de préserver des équilibres écologiques, soit de les restaurer » (WEBER, 1994). L'aggravation de la crise environnementale et la sensibilité croissante des opinions publiques ont contraint les décideurs à placer les questions écologiques dans leurs politiques économiques. C'est ainsi que pour Francis Mer, président de l'Association française des entreprises pour l'environnement (Epe)², « l'environnement doit faire partie des priorités à traiter par les instances politiques au même titre que les questions économiques et sociales »³. Si, dans le monde économique, l'approche la plus courante du développement durable se résume à l'intégration de l'environnement dans le management des entreprises, qu'en est-il dans le

domaine politique ?

Lors des assises nationales du développement durable, Yves Cochet, alors ministre français de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, définissait ainsi « les priorités de la contribution française au sommet de Johannesburg :

- un accès à l'eau et à l'énergie renouvelable avec une gestion à long terme ;
- les conditions de consommation des ressources minérales et naturelles ;
- la conservation de la diversité ;
- le problème de la gouvernance environnementale mondiale »⁴.

En créant un ministère de l'Écologie et du Développement durable, ainsi qu'un secrétariat d'État au Développement durable, le nouveau gouvernement français entend montrer qu'il veut intégrer la dimension environnementale dans sa politique. S'agit-il de limiter la question de l'environnement à sa plus simple expression ou est-ce l'occasion d'établir des liens avec les sphères économique, sociale ou encore culturelle ?⁵

Un concept pour concilier morale et rentabilité

Pour les gestionnaires d'actions et de fonds de pension, la rentabilité s'apprécie sur le long terme. Le concept de développement durable se prête donc idéalement au cadre de la gestion de portefeuille. Mais la notion voisine d'investissement socialement responsable retient également leur attention. Aux États-Unis, berceau de la gestion éthique, il s'agissait d'abord d'observer un impératif de nature religieuse en excluant les « valeurs du péché » (alcool, tabac, armement...).

En France, l'agence Aresé⁶, cabinet spécialisé dans la sélection d'ac-

² Devenu depuis l'actuel ministre de l'Économie et des Finances.

³ MER F., 1997. Pour le développement durable des entreprises. *Le Monde*, 17 juin 1997.

⁴ COCHET Y., 2002. Développement durable : la France attend du concret. *Les Échos*, 12 mars 2002.

⁵ <http://www.mediasol.org>

⁶ Analyses et recherches sociales et environnementales sur les entreprises, filiale commune de la Caisse des dépôts et consignations et de la Caisse d'épargne créée en 1997, est devenue la principale référence des fonds « éthiques » investis en valeurs socialement responsables. Voir en particulier *Le Monde Argent* du 22 avril 2001 et *Les Échos* du 30 juin 2001.



Dynamique du paysage, au travers des restes d'un verger coupé récemment pour devenir champ labouré. Meurthe-et-Moselle, France.

An illustration of landscape dynamics: the remains of a recently felled orchard now ploughed up for crops. Meurthe-et-Moselle, France.

Photo A. Blouet.

Encadré 4

ORIGINE ET DEVENIR DE L'EXPRESSION « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Nathalie Holec rappelle que « le terme de “*sustainable development*”, traduit successivement par développement soutenable puis développement durable ou développement viable, est cité pour la première fois par l'Union internationale de la conservation de la nature dans son ouvrage *Stratégie mondiale de la conservation*, en 1980. Il sera ensuite mis à l'honneur dans le rapport commandé par les Nations unies à une commission présidée par M^{me} Gro Harlem Brundtland, Premier ministre norvégien, et enfin consacré par la conférence de Rio sur l'environnement et le développement en 1992. C'est le rapport Brundtland qui va contribuer à faire connaître la notion de développement durable. Il affirme en substance la nécessité d'un développement, notamment au Sud, compatible avec la préservation écologique de la planète et de ses ressources et prenant en compte les générations futures et les populations les plus pauvres, davantage pénalisées par les dégradations écologiques. Le développement durable est ainsi défini comme “un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs” » (HOLEC, 1998). Le développement durable vise donc à réconcilier la croissance économique avec la protection de l'environnement et la cohésion sociale. Il s'agit d'une règle du jeu fondée sur de nouveaux modes de production et de consommation, qui remplace la croyance en une croissance illimitée et une abondance infinie. Son principe est d'accroître le bien-être sans détruire l'environnement naturel. Pour J.-P. Deléage, directeur de la revue *Écologie et Politique*, le développement durable conduit « à un réexamen en profondeur du rapport des sociétés à la nature, à l'économie et au travail et finalement à la démocratie » (DELÉAGE J.-P., 1997. Pour un écosocialisme. *Le Monde*, 6 juin 1997). Pour d'autres, ces tentatives d'humaniser et d'écologiser le développement sont vaines car elles ne remettent pas en cause le développement en lui-même (LATOUCHE S., 2001. Les mirages de l'occidentalisation du monde. En finir, une fois pour toutes, avec le développement. *Le Monde Diplomatique*, mai 2001. SACHS W., 2000. Le développement est un concept du passé (interview par Hervé Kempf). *Le Monde*, 27 juin 2000). C. Brodhag, ancien président de la Commission française du développement durable (Cfdd), dénonce les dérives du vocabulaire : « Le développement durable ne semble progresser dans certains milieux qu'au prix de sa mutilation, avec le refus de traiter sur le même plan les trois aspects de l'équité sociale, de la pérennisation des équilibres naturels et de l'efficacité économique qui devraient être considérés en même temps de façon intégrée. » (BRODHAG C., 2001. Le développement durable dans la tourmente... électorale. *Le Monde*, 28 juin 2001).

tions d'entreprises respectueuses de leurs salariés et de leur environnement (placements éthiques), propose des indices boursiers sur le développement durable. Il s'agit d'informer les décideurs financiers de la qualité des relations des entreprises avec l'environnement, avec leurs salariés et avec la collectivité en général. En effet, depuis la promulgation de la loi sur les Nouvelles régulations économiques (décret d'application n° 2002-221 du 20 février 2002), obligation est faite aux sociétés cotées de préciser dans leur rapport annuel la manière dont elles prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leurs activités.

Pour que « le développement durable sorte de son ghetto militant », la société Be Citizen (Soyez citoyen) a choisi Internet pour interpellé « le monde des nantis » et déclare : « Nous visons les 50 % de gens qui n'ont jamais rien donné à une association ou à une Ong, ni temps ni argent. »⁷

Un concept pour un nouveau marché

Selon Romano Prodi, président de la Commission européenne, « le développement durable ne s'oppose ni à la croissance ni au marché, [...] une stratégie de développement durable ambitieuse pourrait même renforcer la croissance économique en stimulant notre rythme d'innovation et en permettant éventuellement la production de biens moins chers et plus propres »⁸.

Pour Éric Duvaud, associé du cabinet Andersen, « le développement durable est celui qui réconcilie écologie et économie dans la perspective d'un moindre coût pour l'environnement. La réglementation, les normes, les taxes, les subventions, les systèmes de permis sont autant d'instruments économiques par lesquels les coûts externes environnementaux sont progressivement intégrés dans les prix de marchés. L'internalisation des coûts conduit alors les entreprises à concevoir des

⁷ <http://www.becitizen.com/qui/>

⁸ PRODI R., 2001. Exploitions le potentiel du développement durable. *Les Échos*, 15 et 16 juin 2001.



Forêt côtière. Madagascar
(Mananara, côte nord-est).
Coastal forest. Madagascar
(Mananara, north-east coast).
Photo B. Locatelli.

produits éco-efficients nécessitant moins de matière, d'énergie et moins de transport tout au long de leur cycle de vie »⁹. Comme les consommateurs réclament de plus en plus de produits qui répondent à des critères éthiques et écologiques, le développement durable fait l'objet d'une forte exploitation marketing¹⁰.

⁹ DUVAUD E., 2001. Comment réconcilier écologie et économie ? *Les Échos*, 12 juin 2001.

¹⁰ Citons, à ce propos, la publicité d'Edf, première du genre en France à utiliser le concept de développement durable pour le marketing, et plus récemment le groupe Monoprix et ses affiches publicitaires prônant le développement durable.

¹¹ <http://netmc.gonline.fr/NetMC/NetMC001.html>

Une problématique commune aux pays riches et aux pays en développement

Le concept de développement durable exprime une rupture avec l'idéologie du développement et de la modernisation qui a prévalu depuis la Seconde Guerre mondiale. La prise en compte de l'environnement biophysique, de critères éthiques et de la participation politique dans la conception du développement correspond à un élargissement de son sens. Ainsi, le modèle de développement des sociétés occidentales n'est plus considéré comme la voie unique : à la variété des situations doit correspondre une diversité des formes de développement.

Dans les pays riches, la problématique du développement durable se concentre davantage sur le management environnemental alors que,

dans les pays en développement, elle concerne la satisfaction des besoins de base. Ainsi, à propos de l'énergie, il ne s'agit pas seulement, pour les pays du Sud, de savoir comment produire une énergie moins polluante, ce qui est la problématique des pays de l'Ocde, mais aussi de se demander comment augmenter la consommation d'énergie sans porter atteinte à l'environnement.

Un terme heuristique

Même si, au lendemain de la conférence de Rio, des centaines de scientifiques dans l'appel de Heidelberg « s'inquiétaient d'assister à l'aube du xxi^e siècle à l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel et nuit au développement économique et social »¹¹, le développement durable est à l'origine de nouveaux concepts.

Encadré 5

LES DIFFÉRENTS REGARDS PORTÉS SUR LA DURABILITÉ

Pour le philosophe, la durabilité traite de la place de l'homme dans la nature, et des relations entre cultures concernant l'usage des ressources naturelles (CAIRNS, 1998). Pour le sociologue, il s'agit, par durabilité, d'entendre le maintien du bien-être social alors que pour l'écologue la disparition des ressources naturelles est la première préoccupation. Pour le technicien, la durabilité se décline d'abord par la synthèse des connaissances des différents domaines impliqués, comme la technologie, la biologie, l'économie, etc. Cette synthèse est une étape nécessaire vers la durabilité qui permet d'intégrer les innovations techniques. Pour le politique, les voies et les applications de la durabilité sont in(dé)finies. Les documents sont multiples aussi bien au sein de la FaO, de l'Onu, de l'Ocde, de l'Union européenne que des gouvernements nationaux. Des travaux, notamment en France (Gouvernement français, 2002), sont en cours en vue de la préparation du Sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu, du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg. Pour l'économiste, enfin, deux écoles de pensée s'opposent suivant la place accordée aux ressources naturelles : l'école de durabilité faible et l'école de durabilité forte (KARAVEZYRIS, PAPANIKOLAOU, 2000). La première école considère que le développement est durable lorsque le capital total ou agrégé reste constant au cours du temps. Cela implique que le capital naturel peut être remplacé par le capital produit par l'homme. La seconde école critique cette approche en considérant que le capital naturel est sous-estimé et en soulignant la nécessaire intégration du volet environnemental à l'approche économique pour assurer une durabilité forte. Cela implique qu'il faut sauvegarder non seulement le capital économique mais aussi le capital naturel (KARAVEZYRIS, PAPANIKOLAOU, 2000).



Forêt humide. Nicaragua (Rio San Juan).
Tropical rain forest. Nicaragua (Rio San Juan).
Photo B. Locatelli.



Forêt insulaire. Madagascar (Mananara, côte nord-est).
Island forest. Madagascar (Mananara, north-east coast).
Photo B. Locatelli.

Face au réductionnisme pratiqué sur le terme lui-même, certains auteurs adoptent une vision pluridisciplinaire en prônant une intégration de l'économie dans la biosphère (PASSET, 1979 et GEORGESCU-ROEGEN, 1979, cités par HARRIBEY, 1997). Selon les académiciens français, la mise en avant de la notion de développement durable devrait avoir pour effet « un retournement conceptuel » mettant fin au traditionnel antagonisme entre économie et environnement¹².

En matière de politique économique, l'Ocde propose dorénavant plusieurs concepts : le « découplage » désigne la situation dans laquelle le Pib continue à croître alors que la consommation d'énergie et la production de déchets restent stables ou

diminuent, la « dématérialisation » définit le processus par lequel une économie se développe en utilisant moins de matières premières, et la « décarbonisation » concerne une économie où le Pib croîtrait sans augmenter les émissions de gaz carbonique¹³.

Dans le domaine agricole, l'objectif de développement durable a été transcrit dans l'agriculture plurifonctionnelle (LANDAIS, 1999), ou multifonctionnelle¹⁴. L'activité agricole peut ainsi « avoir des productions multiples et par là même contribuer à satisfaire plusieurs objectifs sociaux à la fois » (VERMERSCH, 2001).

En s'interrogeant sur les conditions du développement durable, le Conseil de la Terre (Onu) propose de

considérer la terre comme « une » et, pour remédier à la crise globale subie par la planète et ses hôtes, d'englober dans un esprit syncrétique toutes les traditions y compris spiritualistes¹⁵. L'idée judéo-chrétienne selon laquelle la nature a été créée pour servir l'homme fait place à une nouvelle conception selon laquelle l'homme est au service de la nature autant que celle-ci est au service de l'homme.

Pour Marcel Jollivet, « le développement durable conduit à un changement de perspective dans les recherches en sciences sociales sur l'environnement [...]. Il s'agit d'approfondir la compréhension des implications sociales d'une orientation politique vers la durabilité » (JOLLIVET, 1998).

Un concept pour une nouvelle gouvernance

Le développement durable repose sur le trépied économique, social et environnemental auquel doivent s'adjoindre de nouveaux mécanismes de « bonne gouvernance »¹⁶. Pour l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (Adels), « le développement durable ne saurait être imposé car sa logique profonde suppose l'adhésion de larges secteurs de la société civile. En posant la question des interdépendances et du développement, le développement durable change les termes de la réflexion collective et devient structurant de la démocratie délibérative. Pour que les populations puissent agir sur l'avenir de la société, il faut créer des espaces publics de délibération et définir la place des citoyens dans la prise de décision politique » (ADELS, 2002). Quant au secrétaire général pour les affaires

¹² LE HIR P., 2000. Aller vers un développement durable alliant économie et environnement. Les chantiers du XXI^e siècle selon l'Académie des Sciences. *Le Monde*, 26 janvier 2000.

¹³ ANONYME, 2001. Environnement, questions-réponses. *Le Monde Économie*, 12 juin 2001.

¹⁴ http://www.agriculture.gouv.fr/euro/euro/pac/Fao/FAO_fra.htm

¹⁵ ANONYME, 1997. Le retour de la déesse Gaia. *Les Échos* (rubrique Opinion), 4 et 5 juillet 1997.

¹⁶ <http://www.agora21.org/entreprisecb/cb1.htm>

économiques et sociales aux Nations unies, il déclare qu'« il s'agit de l'implication et de la participation active des populations, de la nécessité de les convaincre qu'elles sont responsables des conséquences de leurs actes »¹⁷.

Pour Lionel Brard, ex-président de France Nature Environnement, « il n'y aura pas de développement social durable et équitablement partagé tant que n'aura pas été inventé un rapport pertinent entre l'État et le marché [...], l'incarnation du développement durable dans la politique passe par l'expérimentation de nouvelles méthodes d'analyse et l'invention de nouveaux types d'arbitrage »¹⁸. Cette concertation qu'implique le développement durable, on la retrouve par exemple dans les organismes consultatifs prévus en France par la Loaddt (Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, dite « loi Voynet »), à travers le Comité national d'aménagement du territoire, les conférences régionales d'aménagement du territoire et les conseils de développement des pays.

L'adjectif « durable » a permis de redéfinir le concept de « développement ». Mais, en l'absence de définitions précises, une multiplicité d'approches est apparue, complémentaires ou parfois contradictoires. Autour du concept de développement durable se sont ainsi développées des positions et des opinions diverses. De multiples acteurs sur le plan national et international y ont trouvé la source d'objectifs politiques et de stratégies. Est-ce à dire que, face à la variété des processus techniques, sociaux, économiques et politiques qui sont en jeu dans le développement durable, le mot « durable » a perdu toute signification ? Dans les paragraphes qui suivent, nous montrons que l'adjectif « durable » doit être utilisé avec précaution et qu'il vaut mieux lui préférer la notion de « durabilité ».

« Durable » ou « durabilité » ?

Pour dépasser les contradictions du développement et articuler les préoccupations sociales et économiques avec les préoccupations environnementales, les acteurs retiennent la durabilité comme nouveau paradigme.

Naissance du paradigme

Apparu très tôt chez les forestiers (encadré 2), le concept de durabilité s'est échappé du seul domaine de la foresterie pour souligner, au début des années 1970, en Amérique du Nord, les dangers environnementaux et humains de « la croissance économique productiviste » (ESTEVEZ, DOMON, 1999). Il décrivait l'équilibre nécessaire entre l'économie et l'écosystème pour préserver l'environnement et le bien-être de l'homme. Le concept de durabilité est donc bien différent historiquement de celui de développement durable. Le terme « durabilité » revêt aujourd'hui des significations variées et les définitions en sont donc nombreuses. Cette incertitude pourrait constituer un prérequis à une identification culturelle et à la large diffusion de la durabilité, mais elle est aussi dangereuse car elle entraîne des mésusages et une dérive sémantique (BOSSHARD, 2000). La diversité des approches et la richesse des idées générées par la durabilité sont telles aujourd'hui (encadré 5) qu'elles conduisent à s'interroger sur l'avenir même de ce terme. Soit il s'annihile dans la confusion des usages multiples et contradictoires, soit il devient un paradigme socioculturel capable de révolutionner les rapports de la société à son environnement naturel et humain (BOSSHARD, 2000). D'ailleurs, l'incertitude caractérise généralement la naissance de nouveaux paradigmes (KÜHN, 1962).



Orchidée à Madagascar (Mananara, côte nord-est).
Orchid in Madagascar (Mananara, north-east coast).
Photo B. Locatelli.

Durabilité : définition et portée

Dès les premières synthèses scientifiques sur la durabilité, trois voies de conceptualisation ont été identifiées : la durabilité économique des ressources, la durabilité écologique des milieux, la durabilité sociale des communautés. Cette approche en trois axes, économique, écologique et social, est celle qui est la plus répandue aujourd'hui dans les milieux spécialisés (PERVANÇON, BLOUET, 2002).

Au-delà de ces axes, la durabilité revêt, cependant, une portée plus large touchant aussi : à la transmission des biens et des connaissances, qui sous-entend la possibilité technique et économique de reprise d'une activité économique, l'accessibilité et la diffusion des connaissances an-

¹⁷ DESAI N., 2001. Les comportements doivent évoluer... y compris dans les pays pauvres. *Le Monde Économie*, 12 juin 2001.

¹⁸ BRARD L., 1997. Développement durable et écologie. *Le Monde*, 9 février 1997.



Forêt sèche. Mali (falaise de Bandiagara).
Dry forest. Mali (Bandiagara).
 Photo B. Locatelli.

ciennes et des avancées techniques et scientifiques ; à l'esthétique, qui sous-entend par exemple la beauté des paysages ou de l'architecture ; à la philosophie, qui sous-entend la relation de l'homme à la nature. Chacun de ces champs peut être considéré pour lui-même et par rapport aux autres dans une approche systémique. La durabilité se réfère donc à une continuité qualitative et quantitative dans l'utilisation des ressources. Elle est dynamique puisqu'elle est associée à l'évolution des activités humaines et des besoins sociaux. Elle implique un échange permanent entre activités, connaissances et technologies d'un côté, production de biens et de nourriture de l'autre. Si le caractère multidimensionnel de la durabilité est en lui-même très difficile à concrétiser, il constitue cependant un cadre dans lequel peuvent s'harmoniser des questions concrètes interpellant des disciplines fondamentales et suscitant des travaux de terrain.

Le projet de fédérer dans ce paradigme de durabilité des champs disciplinaires variés est, cependant, confronté à des difficultés d'application. En effet, n'est-il pas utopique de traiter une question comme par exemple la disparition d'espèces végétales dans une prairie en prenant en compte tous les aspects qui s'y rapportent ? Ainsi, l'impact des pratiques agricoles, l'utilisation du lieu par le public, le rôle des associations, celui des instituts régionaux, nationaux ou internationaux, devraient être abordés chacun de façon pluridisciplinaire avec, par exemple, les mathématiques, la physique, la géologie, la physiologie, l'écologie, l'agronomie, la géographie, la sociologie, la philosophie, et de façon systémique par la relation de la prairie avec l'espace environnant, l'histoire des pratiques agricoles dans un contexte de polyculture-élevage, etc. ! Des choix doivent être réalisés sur les objectifs. Il devient alors nécessaire de dégrader le paradigme

et d'en considérer une forme simplifiée abordable concrètement. S'agissant des espèces végétales de prairie, on pourra par exemple traiter de la durabilité agricole et de la durabilité environnementale, avec un usage simultané pris aux disciplines de l'agronomie et de l'écologie. L'inconvénient d'un tel choix est de placer tout travail d'application en deçà de la durabilité au sens du paradigme et de conduire à « réduire » la problématique de la durabilité.

Dans ces conditions, plutôt que d'« agriculture durable », ne devrait-on pas parler de contribution de l'agriculture à la durabilité en spécifiant les éléments de celle-ci qui sont analysés ? De même, pour le développement, à la place de « développement durable », ne faudrait-il pas parler de la contribution du développement à la durabilité, en fonction du regard qu'on porte sur celui-ci ? Les expressions « développement durable » et « agriculture durable » ne devraient-elles pas être abandonnées ?

Conclusion

Il est important pour tout acteur – politique, ingénieur, chercheur, industriel, citoyen – de définir les termes et les expressions qu'il emploie dans ses écrits ou ses discours. Il est tout aussi important pour un auditeur ou un lecteur d'être vigilant sur ces expressions nouvelles, car à l'évidence, l'adjectif « durable » peut avoir des usages multiples et contradictoires.

L'adjectif « durable » permet de qualifier de nombreux mots sans que le syntagme qui en résulte soit nécessairement précis. Deux sens sont souvent concurrents : soit il s'agit de qualifier de « durable » ce qui est simplement « pérenne » au sens usuel du dictionnaire, soit il s'agit d'un raccourci sémantique où « durable » signifie « qui contribue à la durabilité », celle-ci correspondant à un équilibre entre tous les champs de la durabilité. L'absence d'une définition claire des syntagmes issus de l'adjonction du mot « durable » conduit à cette confusion sémantique, parfois entretenue volontairement, qui laisse croire qu'on traite de « durabilité » alors qu'il s'agit en fait que de traiter de « pérennité ».

La forme substantivée de ce qualificatif, « durabilité », est à l'origine d'une vision intégratrice, nouveau paradigme en puissance. Ce substantif existait déjà dans le langage courant. Il prend actuellement un sens qui se détache à la fois de celui de développement et/ou de croissance économique : il s'agit de souligner l'importance d'une prise en compte équilibrée de l'environnement dans sa préservation et sa restauration, de l'économie dans sa croissance et sa productivité, de la société dans sa culture et son éthique, de la transmission des connaissances dans ses aspects inter- et intragénérationnels. Cette prise en compte se définit dans une approche systémique qui intègre chacun de ces axes pour eux-mêmes et entre eux, à la fois dans une dimension spatiale et dans une dimension temporelle. Pour éviter la confusion sémantique entre l'acceptation classique de durabilité



Végétation zone aride. Jordanie (Wadi Rum).
Arid zone vegetation. Jordan (Wadi Rum).
Photo B. Locatelli.



Tarsius syrichta, petit primate des Philippines.
Tarsius syrichta, a small primate native to the Philippines.
Photo B. Locatelli.

comme pérennité et sa nouvelle acceptation paradigmatique comme vision intégratrice, ne faudrait-il pas retenir comme synonyme de la seconde acceptation le néologisme de soutenabilité ? Cela se justifie d'autant plus que ce terme dérivé de l'adjectif « soutenable » est utilisé dans la traduction française du rapport Brundtland « Notre avenir à tous » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1989).

Enfin, peut-on parler de durabilité sans disposer d'outils pour en évaluer les objectifs ? Aujourd'hui, la recherche est surtout centrée sur la mise au point d'indicateurs de durabilité pour évaluer dans quelle mesure les objectifs de durabilité sont atteints. La méthodologie de construction des indicateurs est empruntée à l'économie (le Pib est, par exemple, un indicateur). On trouve ainsi des indicateurs de durabilité « environnemen-

tales », « sociale », « culturelle », « économique » de secteurs, de territoires, ou de pratiques, de l'échelle locale à l'échelle globale, agrégés ensuite par des moyens arithmétiques ou géométriques (GIRARDIN *et al.*, 2000 ; HARRIBEY, 1997 ; Institut français de l'environnement, 2001 ; LENZ *et al.*, 2000). La production et l'utilisation d'indicateurs sont certes nécessaires, mais la mise au point d'outils supplémentaires s'avère essentielle pour saisir dans une approche systémique les dimensions spatiale et temporelle de la durabilité.

Remerciements

Nous remercions vivement Paul Robin (UMR System Inra-Ensam-Cirad) pour ses commentaires et ses conseils ainsi que Bruno Locatelli pour ses clics.

Références bibliographiques

- ADELS, 2002. Le développement durable, levier de la gouvernance locale. Territoires, avril, 4 p.
- ANDERSSON F. O., AGREN G. I., FÜHRER E., 2000. Sustainable tree biomass production. *Forest Ecology and Management*, 131 : 51-62.
- BOSSHARD A., 2000. A methodology and terminology of sustainability assessment and its perspectives for rural planning. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 77 : 29-41.
- BRODHAG C., 1999. Vers de nouveaux systèmes d'acteurs du développement durable. Ville, densités urbaines et développement durable. Paris-V, 14-15 octobre 1999, p. 19-21 (http://www.etd.asso.fr/images/pdf/enjeux_durable/brodagh.pdf).
- BRODHAG C., 2001. Glossaire pour le développement durable (version 1 du 20 avril 2001). Saint-Étienne, France, Agora 21, École nationale supérieure des Mines de Saint-Étienne, 62 p.
- CAIRNS J., 1998. Consilience or consequences : alternative scenarios for societal acceptance of sustainability initiatives. *Renewable Resources Journal*, 16 (2) : 6-12.
- COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT, 1989. Notre avenir à tous (introduction par G. H. Brundtland). Montréal, Canada, Éditions du Fleuve, 432 p.
- ESTEVEZ B., DOMON G., 1999. Les enjeux sociaux de l'agriculture durable : un débat de société nécessaire ? Une perspective nord-américaine. *Le Courrier de l'Environnement*, 36 : 97-106.
- GIRARDIN P., BOCKSTALLER C., VAN DER WERF H., 2000. Assessment of potential impacts of agricultural practices on the environment : the Agro * Eco method. *Environmental Impact Assessment Review*, 20 : 227-239.
- GOVERNEMENT FRANÇAIS, 2002. Propositions pour une stratégie nationale de développement durable. Paris, France, Gouvernement français, 122 p.
- HARRIBEY J.-M., 1997. Le développement durable est-il un concept soutenable ? Bordeaux, France, université Bordeaux-IV, Centre d'économie du développement, 58 p.
- HOLEC N., 1998. Le développement durable, des origines aux principes d'action. *In* : Villes et développement durable. Paris, France, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, Centre de documentation sur l'urbanisme, Dossier documentaire, 95 p. (http://www.association4d.org/reperes/indispensables/orig_Holec.html).
- INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT, 2001. Propositions d'indicateurs de développement durable pour la France. Institut français de l'environnement, 106 p. (<http://www.ifen.fr/pages/et35.pdf>).
- JOLLIVET M., 1998. Éléments pour une réflexion interdisciplinaire sur le concept de développement durable. Un point de vue des sciences sociales. *Natures Sciences Sociétés*, 6 (4) : 50-52.
- KARAVEZYRIS V., PAPANIKOLAOU M., 2000. Environment and sustainability : theories and institutions. *Spatial economics and ecosystems : the interaction between economics and the natural environment*. Southampton, Royaume-Uni, Boston, États-Unis, Wit Press.
- KÜHN T., 1962 (trad. 1972, rééd. 1997). La structure des révolutions scientifiques. Paris, France, Flammarion, 312 p.
- LANDAIS E., 1999. Agriculture durable et plurifonctionnalité de l'agriculture. *Fourrages*, 160 : 317-331.
- LENZ R., MALKINA-PYKH I. G., PYKH Y., 2000. Workshop on environmental indicators and indices : introduction and overview. *Ecological Modelling*, 130 : 1-11.
- MITCHELL C., 2000. Integrating sustainability in chemical engineering practice and education : concentricity and its consequences. *Process Safety and Environmental Protection*, 78 (B4) : 237-242.
- OLOWOLAFE E. A., DUNG J. E., 2000. Soils derived from biotite-granites on the Jos Plateau, Nigeria : their nutrient status and management for sustainable agriculture. *Resources, Conservation and Recycling*, 29 : 231-244.
- PERVANÇHON F., BLOUET A., 2002. Lexique des qualificatifs de l'agriculture. En collaboration avec Geneviève Nguyen, Samuel Féret et Jean-Pierre Sarthou. *Le Courrier de l'Environnement*, 45 : 117-137 (<http://www.inra.fr/dpenv/>).
- TELLARINI V., CAPORALI F., 2000. An input/output methodology to evaluate farms as sustainable agroecosystems : an application of indicators to farms in central Italy. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 77 : 111-123.
- VAILLANCOURT J., 1998. Évolution conceptuelle et historique du développement durable. Québec, Canada, L'Atelier d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement, 36 p.
- VERMERSCH D., 2001. La multifonctionnalité : mise en œuvre du cadre analytique de l'Ocde. Une revue de la littérature en France. Paris, France, Ocde, 25 p.
- WEBER J., 1994. Environnement, développement, marché : pour une économie anthropologique (entretien avec Ignacy Sachs). *Natures Sciences Sociétés*, 2 (3) : 258-265.

Synopsis

WHAT'S IN A NAME? PLAYING ON THE MEANING OF "SUSTAINABLE"

Frank PERVANÇHON
André BLOUET

To qualify something is to describe its qualities.

This is particularly important when we are dealing with words used in a technical, political or scientific context. Since the 1980s, use of the adjective "sustainable", for example, has been growing exponentially. A case in point is the well-known expression "sustainable development", which has meanings that vary with authors and contexts. We have organised this article into three parts to provide a clear understanding of the issues raised by using the epithet "sustainable" to qualify terms such as "development".

A semantic detour

We first make a short detour into the semantics and linguistics of the adjective "sustainable". We look at synonyms and the common nouns derived from the word, including the French word "*soutenable*". This is a literal translation of "sustainable" in the sense of "bearable", which, like the common meaning of the French word "*durable*" (as in English), has little to do with the meaning implied by development specialists (scientists, engineers, development workers, etc.).

Our study of meanings and origins shows that these terms are in fact shades of meaning of the same words and that in practice, a whole set of adjectives could be used as a synonym for "sustainable". However, sometimes a syntagm is created by associating an adjective with a noun. This is the case with "sustainable development", and non specialists cannot readily understand the hidden meaning of the phrase by merely reading a text. Finally, the word "sustainability" is a neologism with a very specific meaning that requires definition.

Implications of the phrase "sustainable development"

In the second part of the article, we look at what the word "sustainable" has added to the term "development". We have chosen to analyse the phrase "sustainable development" because of its widespread use and numerous interpretations, which need to be clarified. For some authors, the word "sustainable" evokes the idea of development reaching completion, while for other authors and users, the phrase "sustainable development" has many different facets and applications. For some, the expression covers a range of (especially economic) activities relevant to the environment. Others, like those who manage shares and pension funds, use it to reconcile morality and profit, through "ethical investments" for example. Adoption of the new concept is so widespread that the phrase is even commercially exploited, by associating it with the conquest of new markets.

On a different register, sustainable development emphasises issues that are common to both rich and developing nations. In this case, the concept of sustainable development expresses a break with the ideology of development and modernisation

that has prevailed since the Second World War. The phrase "sustainable development" has even given rise to new concepts altogether, by promoting integration of the economy and the biosphere and an end to the antagonism between economy and environment. Finally, sustainable development is a concept that supports a new form of governance, in that it rests on the three pillars formed by the economy, society and the environment, to which the new mechanisms of "good governance" have to be added.

What is sustainability?

In addressing the lack of exact definitions as well as the many different approaches that are sometimes complementary and sometimes antagonistic, the third part of the article shows that the adjective "sustainable" has to be used with care, and that it would be preferable to use the notion of "sustainability". The new concept of sustainability has come into very widespread use and is fast becoming a socio-cultural paradigm that is likely to effect a change in society's relationships with the natural and human environment. In our essay, we put forward a definition of sustainability, analysing its impact as a paradigm. This brings us to question the phrase "sustainable development": would it not be preferable to use the phrase "contribution of development to sustainability", with the different contributions analysed according to different disciplinary fields?

Two conclusions need to be drawn here: we have to be very attentive to expressions that contain the adjective "sustainable", and we need to invent and develop tools, such as indicators in particular, to assess sustainability.